

AGENT DE SERVICE ET D'HYGIÈNE

L'agent de service et d'hygiène participe au bien-être des personnes âgées et handicapées pour lesquelles divers services et travaux d'entretien sont effectués. Son rôle est d'entretenir leur lieu de vie, pour créer un environnement agréable et sain, tout en favorisant les moments d'échanges et de partages avec la personne accompagnée.

OÙ EXERCER



A domicile
(entreprise de service à la personne...)



En établissement
(EHPAD...)

MISSIONS

- 1 Réaliser l'entretien du domicile de la personne aidée
- 2 Participer au rangement de la maison
- 3 Nettoyer et repasser le linge
- 4 Faire les courses en autonomie
- 5 Aider à la préparation des repas
- 6 Créer du lien social avec les bénéficiaires et leurs familles

- 1 Réaliser le nettoyage et bio-nettoyage des chambres et parties communes
- 2 S'adapter à la présence des résidents
- 3 Entretien du linge des résidents et de l'établissement
- 4 Apporter les repas aux résidents
- 5 Aider les personnes à prendre leur repas et boire
- 6 Communiquer avec les résidents, les familles et l'équipe

FORMATION

▶ **Diplôme de niveau CAP/BEP du secteur de la propreté**
Aucun diplôme obligatoire

▶ **Titre Pro Agent de service médico-social**
Aucun diplôme obligatoire

Mon évolution professionnelle

Accompagnant.e de vie
Aide-soignant.e
Brancardier.e

Mon évolution professionnelle

QUALITÉS

ÉCOUTE ACTIVE

RÉACTIVITÉ

ORGANISATION



**RIGUEUR
& FIABILITÉ**



CONNAISSANCES

Protocoles de **BIO-NETTOYAGE** et **DÉSINFECTION**

Règles **D'HYGIÈNE** ET DE **SÉCURITÉ**

PICTOGRAMMES
des produits
d'entretiens

Notions liées aux
principales **PATHOLOGIES**
LIÉES AU VIEILLISSEMENT
ET **HANDICAP**

TRI des déchets

▶ **Travail en autonomie à domicile ou en équipe en établissement**

▶ **Temps partiel ou complet**

CONDITIONS DE TRAVAIL

PERMIS B INDISPENSABLE POUR LE DOMICILE SAUF DANS LES VILLES DESSERVIES PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

▶ **Nombreux déplacements pour le travail à domicile**

▶ **Horaires variables** du lundi au vendredi avec possibilité de travailler le week-end en établissement.



PLATEFORME
AUTONOMIE 31

